

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **81 (1955)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Prix du numéro : Fr. 1.40
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° II. 57 75, à Lausanne.

Expédition
Imprimerie « La Concorde »
Terreaux 31 — Lausanne.

Rédaction
et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chauderon 475

Administration générale
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgrin, architecte; E. Martin, architecte — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; Burgener, D. architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration

de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.
(ASSA)



Place Bel-Air 2. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *L'aménagement hydro-électrique du val d'Anniviers et de la vallée de Tourtemagne.* Communication de l'Association des ingénieurs mandataires de la S. A. des Forces Motrices de la Gougra. — **DIVERS :** *Les chemins de fer fédéraux mettent en service de nouvelles locomotives et de nouveaux tracteurs.* — **LES CONGRÈS :** *Conférence internationale sur les méthodes non destructives d'étude et du contrôle des matériaux; Assemblée générale de l'Association suisse pour l'essai des matériaux; Congrès international des moteurs à combustion interne; Symposium sur l'auscultation des ouvrages.* — **BIBLIOGRAPHIE.** — **SERVICE DE PLACEMENT.** — **DOCUMENTATION GÉNÉRALE.** — **DOCUMENTATION DU BATIMENT.** — **NOUVEAUTÉS, INFORMATION DIVERSES.**

L'AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DU VAL D'ANNIVIERS ET DE LA VALLÉE DE TOURTEMAGNE

Communication de l'Association des Ingénieurs mandataires de la S. A. des Forces Motrices de la Gougra

I. Introduction

Les eaux de la Navisence sont utilisées depuis 1908 par l'usine hydro-électrique de Chippis/Navisence de la S. A. pour l'Industrie de l'Aluminium (A.I.A.G.). Cet aménagement au fil de l'eau, avec prise d'eau à Vissoie et galerie à écoulement libre, a été agrandi à plusieurs reprises et peut absorber actuellement un débit de 8,5 m³/sec, sous une chute brute de 590 m. La commune de Sierre possède une usine à Vissoie, qui utilise depuis 1909 les eaux de la Navisence et depuis 1943 celles d'un affluent, le Torrent du Moulin. Depuis 1925-1926, la S. A. de l'Ilsee-Turtmann (I.T.A.G.) exploite les usines d'Oberems et de Tourtemagne: une partie de l'eau de la Tourtemagne est amenée par gravité dans un bassin de compensation à Oberems, d'où elle peut être soit dérivée dans l'usine de Tourtemagne, soit pompée dans l'Ilsee. Ce lac, d'une capacité de 6,4 millions de m³, est actuellement le seul bassin d'accumulation de la région Tourtemagne - val d'Anniviers. Une partie seulement des eaux de ces deux vallées est utilisée pour la production d'énergie électrique.

La S. A. des Forces Motrices de la Gougra (F.M.G.), fondée le 10 juillet 1952 dans le but d'exploiter les forces hydrauliques encore disponibles du val d'Anniviers et de la vallée de Tourtemagne, groupe les actionnaires suivants :

Aar et Tessin, Société Anonyme d'Electricité (A.T.E.L.), Olten	30 %
Société Anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium (A.I.A.G.), Chippis	30 %
Société Anonyme des Usines de Louis de Roll, Gerlafingen	30 %
Union de Banques Suisses, Zurich	6 %
Commune de Sierre	4 %

Elle a racheté d'un syndicat d'études les concessions accordées par les communes des deux vallées. Le canton du Valais lui a par la suite accordé directement la concession dite du Rhône, de Tourtemagne à Chippis, permettant ainsi de dériver l'excédent des eaux de la Tourtemagne dans le val d'Anniviers. La chute disponible entre le val de Moiry et la vallée du Rhône peut être exploitée en un seul ou en plusieurs paliers. Il a été décidé en définitive d'aménager la chute en trois paliers.

La S. A. des Forces Motrices de la Gougra a chargé des études et de la direction des travaux une association d'ingénieurs composée de la Société Anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium à Chippis, de Motor-Colombus, Société Anonyme d'Entreprises Electriques à Baden, et du Bureau d'ingénieurs du professeur A. Stucky, à Lausanne.